SOS FAUNE

La Chouette Effraie

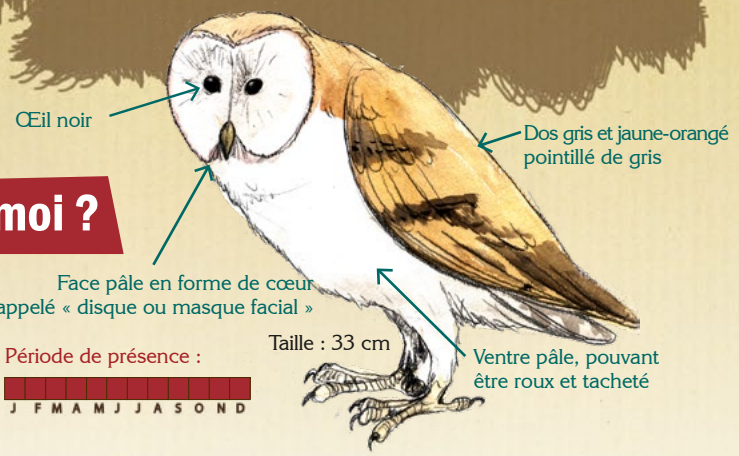

Cette espèce niche-t-elle chez moi ?

Quelques indices...

Phénologie

Elle est **sédentaire** tant que ses proies sont accessibles. Il arrive que des effraies provenant d'Europe centrale (sous-espèce guttata) **au plumage plus sombre** (dos gris foncé et ventre jaune roussâtre tacheté) viennent en hiver jusqu'à nos régions.

- **Grande consommatrice de micromammifères**, elle est une alliée précieuse pour les naturalistes. En effet, elle produit des **pelotes de rejection** qui contiennent des restes de micromammifères. Grâce à son large panel de proies, ses pelotes sont une **mine d'information** pour les personnes souhaitant connaître le nombre ainsi que la répartition des espèces de micromammifères.

Pelote de chouette effraie

Contenu d'une pelote de réjection :

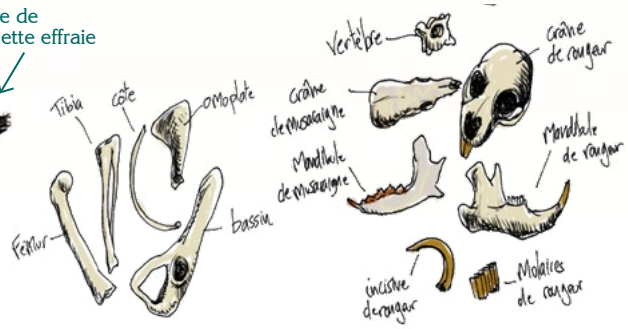

Si vous ramassez des pelotes d'effraie, rendez-vous sur la fiche pelotes de réjection pour la marche à suivre.

Reproduction

- **Son succès de reproduction et le nombre de poussins** varient chaque année en fonction de l'**abondance de micrommamifères disponibles**. Un couple peut élever 2 nichées de 3 à 8 jeunes au cours d'une année. Les « choutteaux » commencent à sortir du nid à l'âge de 2 mois, et prennent leur envol et se dispersent dès 3 mois. Elle a une durée de vie moyenne de 3 ans et peut se reproduire à partir de 1 an pour compenser une mortalité juvénile importante.

Habitat

- Elle **fréquente les zones de plaines** (rarement au-delà de 600 m d'altitude). Elle est fortement liée aux bâtis pour nicher (**clochers**, **granges**, **greniers)** et occasionnellement dans les **arbres creux** et les **cavités rocheuses**. Pour chasser elle a besoin de **milieux ouverts à semi-ouverts**.

Chant

- **Son chuintement (chuuuuuuuuuuh)** est très caractéristique parmi les rapaces européens.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN BOURGOGNE, RENDEZ-VOUS SUR LA FICHE ESPÈCE.

Quel est le statut de l'espèce ?

La Loi

L'espèce et son habitat sont entièrement protégés en France (loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la Nature). **La destruction des individus et de leur nid est interdite.**

État des populations

Aussi bien au niveau national que régional, elle est en **diminution lente et constante**. En Bourgogne depuis presque 50 ans nous perdons environ **1% des effectifs par an**.

Menaces

L'**intensification de l'agriculture** (développement des grandes cultures au détriment des pâtures et des haies), la **rénovation des anciens bâtiments** et **l'engrillagement des clochers d'église,** les **collisions routières** et **certaines infrastructures** (électrocution sur les lignes moyenne tension et piège dans les structures creuses comme les cheminées) sont les principales menaces pesant sur l'effraie.

Conseils pour accueillir l'espèce et bien cohabiter

© Marcel Dumas

Aménagements

- **Éviter** le plus possible la **fermeture des sites de nidification** (engrillagement, fermeture des greniers).
- Le **meilleur moyen** de lutter contre la disparition des sites de nidification est la **pose de nichoir** dans les sites appropriés (clochers, greniers, stabulation agricole…). POUR EN ACHETER RENDEZ-VOUS ICI OU ICI POUR LES CONSTRUIRE SOI-MÊME.
- **Supprimer** autant que possible l'**accès des sites aux prédateurs** (chat, fouine).

Autour de la maison

- **Conserver les milieux favorables** autour du site de nidification (pâtures, haies, friches, bandes enherbées) afin de préserver les zones de chasse.
- Veiller à la tranquillité des sites.
- **Signaler dès que possible** une chouette trouvée morte au pied d'un poteau EDF ou de fils électriques en repérant le poteau dangereux ! (VOIR FICHE ÉLECTROCUTION)

Travaux

- **En cas de travaux** sur les bâtiments fréquentés par les effraies, préférer les périodes hors nidification (septembre à février).

  Si les nids ou leurs accès ne peuvent pas être conservés, des mesures permettent de **compenser la destruction de site de nidification** comme la pose de nichoirs. **Une demande de dérogation** doit être remplie en cas de destruction ou de dérangement d'espèces protégées ou d'habitat d'espèces protégées.

  POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA DÉMARCHE, VOIR ICI.

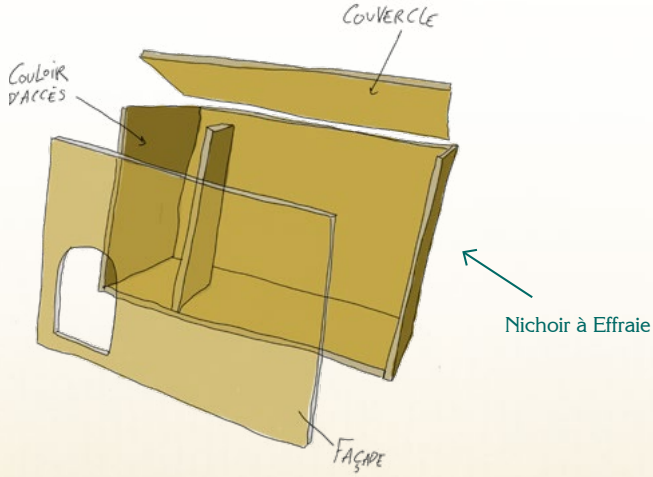

Nichoir à Effraie

Levez le pied sur la route, surtout au crépuscule, la nuit et à l'aube.

Jeune effraie tombée du nid, que faire ?
(VOIR FICHE JEUNES TOMBÉS DU NID)

Voir nos actions de conservation menées en Bourgogne sur cette espèce !

Pour en savoir plus…

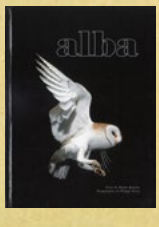

Alba : Baudvin & Perrot

La hulotte n°12 : grande enquête sur l'effraie (mai 1973)

La Chouette effraie, Jean-Louis Vallée, Delachaux et Niestlé

La Nature sur le pas de la porte Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Illustrations : Gilles Macagno
Mise à jour : SHNA-OFAB - Mai 2024

Réalisation :

Observatoire de la faune de Bourgogne SHNA
Bourgogne Franche-Comté NATURE
EPOB

Avec le soutien financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Côte d'Or LE DÉPARTEMENT